Le Parlement européen lève l'immunité de Marine Le Pen (màj)

02/07/2013 à 15h59



Addendum 02/07/13

Réaction de Florian Philippot

Le Parlement européen a décidé mardi de lever l'immunité de Marine Le Pen, ce qui ouvre la voie à une procédure judiciaire après des propos assimilant les "prières de rue" des musulmans à une "occupation".

La voie est désormais libre pour l'ouverture d'une procédure judiciaire en France. Le Parlement européen a levé mardi l'immunité parlementaire de Marine le Pen. […]

TF1 News

Si la présidente du FN voit son immunité levée, elle sera renvoyée en correctionnelle pour «incitation à la haine raciale».

Le Parlement européen, réuni en séance plénière à Strasbourg,

doit se prononcer mardi en fin de matinée sur la levée de l'immunité parlementaire de Marine Le Pen. Il semble probable que les eurodéputés donnent leur feu vert au renvoi en correctionnelle de la présidente du FN. […]

Le Figaro
Addendum 03/06/13

Le co-président du Mrap Pierre Mairat, à l'origine de la plainte contre Marine Le Pen, peine à convaincre les GG du bien fondé de la démarche. Avec Marie-Anne Soubré, Etienne Liebig et Pascal Perri.

> *"On voit bien aujourd'hui que la détestation de l'autre, la politique du bouc émissaire fait partie du fond de commerce de l'extrême-droite et de Marine Le Pen !" – Pierre Mairat*

Selon la BBC, un comité du Parlement européen a levé l'immunité parlementaire de Marine Le Pen, lors d'un vote secret cette semaine. Ce dernier doit encore être ratifié par les députés européens. Cette décision ouvrirait la voie à une mise en examen de la présidente du Front national, qui est visée depuis janvier 2011 par une enquête préliminaire pour «incitation à la haine raciale».
Un mois plus tôt à Lyon, Marine Le Pen avait comparé les prières de rue et l'Occupation. «*Je suis désolée, mais pour ceux qui aiment beaucoup parler de la Seconde Guerre mondiale, s'il s'agit de parler d'occupation, on pourrait en parler, pour le coup, parce que ça c'est une occupation du territoire*», avait-elle déclaré.
Le Figaro (Merci à Simon_McKay)